
Adresse de la société populaire de Saint-Yrieix-la-Montagne qui applaudit à la découverte des nouveaux conspirateurs et jure une haine éternelle aux traîtres, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saint-Yrieix-la-Montagne qui applaudit à la découverte des nouveaux conspirateurs et jure une haine éternelle aux traîtres, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 30;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28843_t1_0030_0000_6

Fichier pdf généré le 30/01/2023

rité... ô crime ! la Convention alloit être dispersée, égorgée, les Patriotes massacrés ! le trésor public dilapidé et sur tant de débris sanglants, le colosse odieux du despotisme relevé !... mais non, perfides ! votre cruel espoir sera déçu ; le génie protecteur, qui sous le nom de Comité de salut public et de sûreté générale, veille avec tant d'activité sur nos destinées, va parer encore de coups funestes ; vos projets désastreux, seront renversés, vos têtes coupables, tomberont sous le glaive de la loi, et la liberté restera debout.

Législateurs, nous le répétons dans l'effusion de nos cœurs, grâces immortelles vous soient rendues ! Restez à votre poste et Vive la République ! S. et F. ».

CHRÉTIEN, LUTIER, RICHARD.

65

La société populaire de Saint-Yrieix-la-Montagne applaudit à la découverte des nouveaux conspirateurs, sollicite leur prompt châtement, et jure une haine éternelle aux traîtres, aux intrigans et aux ennemis de la République, sous quelque forme qu'ils se représentent.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Saint-Yrieix-la-Montagne, s.d.*] (2).

« Citoyens représentans,

Vous venez de déjouer les nouveaux projets de conjuration dont vous étiez entourés. Encore cette fois le génie de la Liberté a su éclairer ses vigilantes sentinelles ! Encore cette fois la République a échappé aux dangers de périr avec ses intrépides défenseurs.

Que la punition des conspirateurs porte promptement l'effroi dans les âmes atroces de ceux qui seroient tentés de les imiter ! Qu'une surveillance active observe plus scrupuleusement que jamais les dehors de tous genres que savent emprunter les ennemis de la révolution ! Et la République qu'elle aura sauvé pour le bonheur du peuple français sera impérissable, parcequ'elle survivra à tous les monstres qui projetoient sa ruine.

Et vous, dignes représentans, recevez le tribut d'éloge que vous doit un peuple dont les destinées sont liées aux vôtres, d'un peuple qui voit avec autant d'admiration que de reconnaissance que son salut est dû à votre prévoyance et à votre énergie.

Cette trame de complot, à peine fut-elle connue de la Société populaire de St-Yrieix-la-Montagne, qu'elle jura de nouveau par un mouvement spontané : haine éternelle aux traîtres, aux conspirateurs, aux intrigans et aux ennemis de la République sous quelque forme qu'ils se présentent ».

SULPICY (*présid.*), JEANTIN (*secrét.*),
TAYLUT-LEJARRIGE (*secrét.*).

(1) P.V., XXXIV, 360. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t); Mon., XX, 156; Débats, n° 566, p. 322.

(2) C 299, pl. 1053, p. 18.

66

Les employés dans les bureaux de l'administration du district de Provins félicitent la Convention nationale d'avoir échappé au danger qui l'a menacée. « Les feuilles du scélérat Hébert, disent-ils, s'étaient répandues, depuis quelque temps, dans cette commune ; son digne complice, Descombes, avait multiplié un mémoire qui tendait à appitoyer sur son arrestation. Nous avons juré de livrer aux flammes ces infâmes productions, et de venger la vérité dont l'imposture avait pris le masque et la voix. Un bûcher fut élevé sur la place : tous nos concitoyens et nos magistrats sont venus applaudir à cet acte de civisme, mêler leurs chants, leurs cœurs et leurs sentimens aux nôtres et doubler notre allégresse. Les hymnes chéris de la liberté succédèrent bientôt aux imprécations auxquelles nous avons voué la mémoire de nos féroces ennemis, et le refrain de tous les couplets était les cris de vive la République ! vive la Montagne !

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Provins, 9 germ. II. Au repr. Opoix*] (2).

« Ciyoyen représentant,

La découverte de la conspiration qui avoit été ourdie par de modernes *Simons*, a répandu dans notre âme la surprise et l'indignation. Les conjurés ne sont plus... Ils périrent sur l'échafaud à l'heure même qu'ils devoient sonner le tocsin du massacre des patriotes. La France est vengée et il ne reste plus à la faction étrangère que la honte de cette lâche conspiration. Nous avons applaudi au bonheur de notre patrie ; mais ce sentiment en appeloit un autre.

Les feuilles du scélérat Hébert s'étoient répandues depuis quelque temps dans cette commune, son digne complice Descombes avoit multiplié un mémoire qui tendoit à apitoyer sur son arrestation. Nous avons juré de livrer aux flammes ces infâmes productions et de venger la vérité dont l'imposture avoit pris le masque et la voix. Un bûcher fut élevé sur la place ; tous nos concitoyens et nos magistrats sont venus applaudir à cet acte de civisme, mêler leurs chants, leurs cœurs et leurs sentimens aux nôtres et doubler notre allégresse. Les hymnes chéris de la liberté succédèrent bientôt aux imprécations auxquelles nous avons voué la mémoire de nos féroces ennemis et le refrain de tous les couplets étoit le cri de Vive la République ! Vive la Montagne !

Nous t'invitons d'en instruire la Convention. Elle apprendra sans doute avec intérêt que le jour où la Patrie fut encore sauvée, devint une fête de plus pour les républicains de Provins. Nous ne pouvons mieux confier cette mission qu'à notre compatriote qui ne cesse de prouver son attachement à tous ses frères. S. et F. ».

S. MAUVERT, RABIER, FERBOS, E.F. DUPONT,
CAILLÉ, DURUY, SIRET, RABIET, BLOUMARD, J.

(1) P.V., XXXIV, 360. J. Sablier, n° 1234; Mon., XX, 127; Débats, n° 566, p. 322; Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t).

(2) C 299, pl. 1053, p. 19.